



QUARTIER DEBAIN-MICHELET-BAUER

Conseil de quartier Debain-Michelet-Bauer Réunion publique du 22 novembre 2022 – 18h30 – école Michelet Compte rendu des échanges

Participants :

25 habitant·e·s

Élues présentes :

- Sidonie Baignères, Adjointe déléguée à la démocratie locale
- Michèle Coadic, Conseillère déléguée au dialogue citoyen
- Héloïse Claudé, Adjointe déléguée à l'éducation

Élu·e·s excusé·e·s :

- Lamine Amimer, Adjoint délégué au Sport, référent du Conseil de quartier
- Merry Liuzzo, Adjointe déléguée au développement des Puces, référente du Conseil de quartier

Michèle Coadic et Sidonie Baignères ont introduit la rencontre en rappelant la volonté qui est celle de la Ville en lançant les conseils de quartier : créer une instance de dialogue démocratique ouverte à toutes et tous, permettant aux habitants d'échanger sur les sujets locaux et de construire des initiatives collectives pour le quartier, dans une démarche d'expérimentation et d'amélioration permanente. Le conseil de quartier est ouvert à toutes celles et ceux qui habitent et/ou travaillent dans le quartier. Ce sont les habitant·e·s qui le font vivre. Les participant·e·s sont invité·e·s à en parler largement autour d'eux·elles pour que ces instances soient aussi représentatives que possible.

Après un rappel de l'historique du conseil de quartier, le déroulé et l'ordre du jour de la soirée ont été présentés. Celui-ci a été constitué par le biais des échanges de l'équipe d'animation et grâce aux contributions des habitant·e·s à un formulaire publié sur la plateforme [« Je Participe »](#) envoyé en amont de la rencontre aux personnes inscrites au conseil de quartier.

La synthèse des contributions a ainsi permis de dégager plusieurs sujets de discussion pour cette réunion plénière:

- 1. Implantation d'une boîte à livres / boîte à dons dans le quartier**
- 2. Réaménagement du terrain de proximité Tommie Smith**
- 3. Revitalisation des commerces et projet de marché place Debain**
- 4. Jeunesse et vie de quartier**
- 5. Autres sujets**

1. Implantation d'une boîte à livres/boite à dons dans le quartier

La Ville et Plaine Commune souhaitent installer une boîte à livres réalisée par les Ateliers municipaux dans chacun des six quartiers. Les participant-e-s ont été invités à choisir parmi trois emplacements dans le quartier Debain-Michelet. **C'est le parvis face à l'école Michelet qui a recueilli le plus de voix.**

Certains participants font également la demande de disposer d'une boîte à livres au niveau du 72 avenue Michelet.

- Les bailleurs sociaux peuvent être sollicités par les locataires sur ce sujet, notamment par le biais du dispositif GUSP (Gestion Urbaine et Sociale de Proximité) dont un des rôles est d'accompagner les projets d'associations de locataires afin d'animer leur résidence.

2. Réaménagement du terrain de proximité Tommie Smith

Christophe Disic, directeur des Sports de la Ville de Saint-Ouen, a fait un point sur le projet de réaménagement aux participant-e-s. Le sujet du terrain Tommie Smith avait été identifié comme axe de travail par l'équipe d'animation du conseil de quartier.

Il a rappelé que la Ville est plutôt bien dotée en matière de terrains de proximité (Saint-Ouen compte ainsi 7 terrains de proximité et 3 terrains de grands jeux). Cependant, certains sont dans un état très dégradé. La municipalité a donc la volonté de les réhabiliter en prenant en compte les enjeux de développement durable.

- La Ville de Saint-Ouen a sollicité l'ANS (Agence Nationale du Sport) pour que celle-ci contribue à l'enveloppe globale de 7,5 millions d'euros dans la réfection des terrains existants dans la ville et l'implantation de nouveaux terrains multisports. Une subvention de 450 000 euros a été obtenue.
- La réhabilitation du terrain Tommie Smith doit se faire avant avril 2024. Les plans du projet ne sont pas encore définis mais l'objectif sera d'associer les habitant-e-s et les usager-e-s à la réflexion. À ce stade, le projet pressenti consiste en la réfection du terrain de foot, la mise en place d'un terrain de basket permettant la pratique du 5x5 et du 3x3, et une partie dédiée à la remise en forme avec l'implantation d'agrès sportifs.
Il est également prévu que ce terrain puisse être utilisé par les écoles et des associations sportives comme le Comète Club (club de basket féminin) pour favoriser la mixité des pratiques.

- Certain-e-s participant-e-s s'interrogent sur la temporalité du chantier et sur la question des accès au terrain, notamment pour permettre la traversée piétonne par la rue Eugène Berthoud (aujourd'hui fermée) pour accéder à la rue Bauer sans faire de détour. Il a été également souligné l'importance de revoir l'éclairage, de favoriser la pratique féminine et l'accès aux familles à cet équipement, de végétaliser la parcelle, de prévoir un point d'eau et des dispositifs d'ombrage pour rafraîchir le site en cas de forte chaleur. Le square Diderot à Saint-Denis est cité en exemple.
 - En ce qui concerne le calendrier, il y a l'exemple du terrain Joliot Curie qui a été refait en trois mois. Pour Tommie Smith, les délais ne sont pas encore fixés mais les travaux auront lieu pendant les mois où le terrain est le moins utilisé, idéalement avant l'été 2024. L'éclairage sera également revu dans le cadre des travaux.
 - Aujourd'hui les horaires d'accès par la rue Berthoud ne sont pas encore définis mais il faudra s'assurer que ces circulations s'articulent bien avec la pratique sportive.

3. Revitalisation des commerces et projet du marché place Debain

Thanina Ould Younès, responsable du pôle développement et attractivité de la Ville de Saint-Ouen précise que le quartier connaît une forte vacance commerciale. Un travail est en cours avec les bailleurs de locaux vides pour tenter de remédier à cela. Par ailleurs, dans le cadre du [projet de renouvellement urbain d'intérêt régional \(PRIR\)](#) avec le réaménagement de la place Debain, il est prévu la mise en place d'un marché alimentaire (1 ou 2 fois par semaine) qui accueillera 10 à 12 étals. En attendant la fin des travaux, un marché transitoire de 4 étals pourrait s'installer au printemps 2023.

- Les participants posent la question du devenir de la pharmacie : celle-ci doit être déplacée pendant le temps des travaux, mais des solutions sont recherchées pour maintenir cette activité dans le quartier, de manière transitoire pendant les travaux et surtout de manière pérenne à l'issue des travaux.
- Concernant la boulangerie rue des Gravières, un laboratoire de préparation alimentaire va ouvrir dans ce local. La Ville s'est assurée qu'ils ne pratiqueront pas que de la livraison mais aussi de la vente sur place pour les habitant-e-s du quartier.
- Sur les problématiques potentielles liées au stationnement des 12 camionnettes des vendeur-se-s du marché, un travail est en cours sur le sujet, la ville est notamment en recherche des vendeur-se-s possédant des camions-étals pour pallier cette difficulté.
- Certain-e-s participant-e-s font également part de leur souhait de voir s'installer un supermarché à bas prix dans le quartier (type Aldi ou Lidl) : une réflexion est en cours dans le secteur de la rue des Rosiers avec un promoteur immobilier pour l'installation d'un commerce de ce type.

Sur le sujet de la petite enfance, des participantes travaillant comme assistantes maternelles dans le quartier Michelet expriment leur souhait d'accéder à un local pour créer une MAM (Maison des Assistantes Maternelles).

4. Jeunesse et vie de quartier

Laurence Serrano, directrice du service Jeunesse de la Ville présente les différentes missions et axes d'action à destination des 11-25 ans. Le fil conducteur étant l'émancipation des jeunes. La Ville propose ainsi un accompagnement sur les loisirs et les séjours, l'appui à la scolarité ; un travail sur l'accès à l'emploi (mise en relation avec les entreprises du territoire pour l'accueil de stagiaires par exemple) et l'accès au logement. Le service jeunesse se structure en différents pôles :

- Un pôle dédié aux loisirs et à l'animation, au travers des trois antennes jeunesses situées dans les quartiers Michelet, Arago et Centre-Ville (Cap'J, siège de la direction).
- Un pôle dédié à l'accompagnement global à la scolarité avec un accueil loisirs studieux et un accueil spécifique des élèves exclu-e-s.
- Un pôle « Avenir » via le Bureau d'information jeunesse (BIJ), ouvert à tou-te-s sans condition, qui a pour mission d'informer et de soutenir les personnes accueillies dans toutes leurs problématiques et leurs démarches de la vie quotidienne.
- Dans le quartier Debain-Michelet, un nouveau lieu d'implantation de l'antenne jeunesse est prévu au 11-13 rue Bourdarias, dans des locaux plus adaptés pour renforcer l'offre de service en direction des jeunes. Certain-e-s participant-e-s résidant avenue Michelet déplorent ce choix qui conforte un sentiment d'abandon. Un travail doit être engagé pour définir l'offre de services municipaux qui pourrait être assurée dans les locaux libérés à Michelet.
- Un habitant soulève le problème du suivi scolaire et de l'orientation professionnelle. Il souhaiterait que les animateurs dans les antennes soient formés pour éviter d'être obligé de se déplacer au CAP'J.
 - Au BIJ, les intervenant sont formés à Parcours'sup, l'ambition est cependant de mettre en place des permanences dans les antennes pour permettre cette offre de service.
- Une habitante souligne que rien n'est proposé pour les jeunes de moins de 12 ans, il faudrait aussi penser à un accueil pour ces derniers.
 - Les centres de loisirs des écoles sont les lieux d'accueil privilégiés pour cette tranche d'âge. La question est plutôt de savoir pourquoi ils ne les fréquentent pas (problématiques d'information ou budgétaire des familles ? programmation non adaptée ?)

5. Autres sujets

- Un participant évoque les problèmes liés aux horaires d'ouverture inadaptés de certains équipements du quartier comme la PMI ou la Médiathèque : ces établissements ne sont pas gérés en propre par la Ville, mais par le Département et par Plaine Commune. La Ville n'a donc pas la capacité directe d'agir sur le sujet. Ces remarques seront néanmoins transmises aux collectivités compétentes.

- Des participant-e-s demandent des informations sur les arbres abattus en 2017 et en 2020 avenue du Général Leclerc. Est-il prévu d'en replanter et si oui, à quelle échéance ? Cette question est transmise au service compétent de Plaine Commune.
- Il est demandé une rencontre avec un-e agent-e de Plaine Commune pour échanger avec les habitant-e-s sur le détail des travaux du quartier.
- Il est également proposé qu'un tiers-lieu soit installé dans le quartier.

Conclusion et perspectives pour le premier semestre 2023

- Début 2023, organisation d'une formation à destination de l'équipe d'animation du conseil de quartier sur la facilitation, l'animation de réunions et la prise de parole en public.
- Lancement des groupes de travail : Jeunesse-Tommie Smith / Aménagements - recueil de nouvelles idées qui seront travaillées par le conseil de quartier en lien avec les élu-e-s référent-e-s.
- La prochaine réunion plénière du conseil de quartier aura lieu au printemps 2023.

Ressources et inscriptions

Pour s'inscrire et recevoir les informations relatives au conseil de quartier :

<https://jeparticipe.saint-ouen.fr/projet/inscription-conseils-de-quartiers-de-saint-ouen/>

Pour s'inscrire à l'équipe d'animation du conseil, aux groupes de travail et proposer de nouvelles idées, envoyer un mail précisant vos noms, prénoms, téléphone, quartier et adresse à : conseilsdequartier@mairie-saint-ouen.fr